

ATELIER 3

La recherche clinique

Quelle définition donnée à la recherche clinique ? Indispensable à la mise au point de nouveaux traitements, il existe 2 types de recherche : la recherche thérapeutique centrée sur le développement de médicaments et la recherche clinique tournée vers les dispositifs médicaux et les équipements type imagerie.

La recherche clinique pâtit d'une mauvaise image en France, beaucoup l'associent encore à la notion de « cobayes de laboratoire ». Le manque de communication sur le sujet pointé par plusieurs associations de patients y contribue sans doute.

Pour y remédier, un site Internet a été créé cette année : www.notre-recherche-clinique.fr. Il permet d'avoir des informations globales sur la recherche et d'être tenu au courant des différentes études qui sont menées dans les régions. Un appel a été lancé aux associations de patients : proches des malades, elles sont encouragées à être des relais d'information en matière de recherche clinique et de la possibilité de participer à des protocoles.

Le rôle de l'infirmière clinique et du Comité de Protection des Personnes (CPP) ont aussi été éclaircis à la demande des associations. Alors que l'infirmière est présente tout au long du protocole et accompagne les volontaires, le CPP est le garant des droits des volontaires se prêtant à des essais cliniques.

En conclusion, une des intervenantes a rappelé l'existence de la première association nationale dédiée aux volontaires de la recherche clinique, « Je participe ». Cette association lorraine, seule initiative nationale du genre, a pour objectifs d'aider les volontaires lors de toute la durée des protocoles, de favoriser les échanges entre eux et d'informer sur les recherches en cours.